

FAITS DIVERS

diabling

Footballeur secouru par ses coéquipiers

Vendredi soir, à l'entraînement de football du Cercle Sportif de Diebling, un joueur, âgé de 50 ans, a fait un malaise cardiaque au retour d'un footing avec ses camarades footballeurs. Il s'est écroulé sur le parking de l'enseigne Colruyt. Il a aussitôt été pris en charge par ses camarades, qui lui ont prodigué les premiers soins et les massages cardiaques, tandis que d'autres sont allés chercher le défibrillateur en façade de la salle communale. Le défibrilla-

teur a pris ensuite le relais en attendant l'arrivée des secours : pompiers et Samu. Le quinqua-génaire a ensuite été transféré au centre hospitalier de Mercy. « Les premiers secours et l'utilisation du défibrillateur lui ont indiscutablement sauvé la vie », selon le président du football club, Serge Fritz. On rappellera que le village de Diebling dispose de deux défibrillateurs : l'un en façade de la caisse locale du Crédit mutuel, le second au Clos des Arts.

NÉCROLOGIE

M. André Heckel

FORBACH. — M. André Heckel est décédé à Forbach le 25 janvier, à l'âge de 62 ans. Né à Stiring-Wendel, il avait épousé Mme née Angèle Fabacher en 1972. De cette union sont nés trois enfants : Frédéric, Sébastien et François. Il avait aussi la joie d'être le grand-père de trois petits-enfants : Dorian, Anaëlle et Loane. Pré-retraité électricien mécanicien chez Michelin, il demeurait rue Alsace-Lorraine à Forbach.



La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 29 janvier, à 14 h 30, en l'église protestante de Stiring-Wendel. Son corps sera incinéré. Nos condoléances à la famille.

Mme Yvonne Feld

METZING. — Mme Yvonne Feld, née Weber, est décédée à Sarreguemines le vendredi 25 janvier dans sa 82^e année. Née le 27 mars 1931 à Metz-izing, elle était l'épouse de M. Emile Feld, qu'elle avait eu la douleur de perdre le 13 novembre 2010.



Elle était maman de cinq enfants : Guy, Marie-Elise, Jean-Marc, Nadine et Virginie. Elle avait la joie de compter six petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. Domiciliée à Metz-izing, Yvonne était appréciée pour sa grande gentillesse. La cérémonie religieuse sera célébrée ce mardi 29 janvier à 15 h en l'église Saint-Hippolyte de Metz-izing, suivie de l'inhumation au cimetière de Metz-izing. Nos condoléances à la famille.

M. François Stadler

FORBACH. — De Grosley (Val d'Oise) nous apprenons le décès de M. François Stadler, survenu le 30 décembre à l'aube de ses 82 ans. Veuf de Mme Jeanne Joissains depuis mars 2012, le défunt était père de deux enfants et avait quatre petits-enfants. Menuisier retraité, M. Stadler a résidé à Forbach, rue du Rocher, avant de se retirer, il y a deux ans, à Grosley. Une messe sera célébrée à son intention le dimanche 10 février à 10 h 45 en l'église Saint-Rémy. Nos condoléances à la famille.



M. Jeannot Muller

KERBACH. — M. Jeannot Muller est décédé le 25 janvier à Longeville-lès-Saint-Avold. Époux de Mme Lydie Muller née Klein, il était père d'une fille et grand-père de trois petits-enfants. M. Muller était retraité chauffeur routier. Ses obsèques seront célébrées le lundi 28 janvier à 14 h 30 en l'église de Kerbach. Son corps sera incinéré. Nos condoléances à la famille.

POLITIQUE

Les vœux de Laurent Kalinowski

« L'an passé, la majorité des Français s'est prononcée contre les méthodes d'un gouvernement qui a affaibli le pays et divisé ses citoyens. Aujourd'hui, le changement vers une France digne, respectueuse de ses valeurs, moderne et équitable est bel et bien en marche », indique Laurent Kalinowski, maire de Forbach et député. « Pour faire face à la crise, en matière d'économie et d'emploi, des mesures concrètes ont déjà vu le jour : emplois d'avenir, contrats de génération, crédit d'impôts pour les entreprises, création de la Banque Publique d'Investissement en sont quelques illustrations. L'économie doit servir l'humain et il est intolérable que les salariés servent de variable d'ajustement. Pour

plus de justice sociale et un retour à un meilleur accès aux services publics, dans les luttes à mener contre le chômage, la précarité, l'intolérance, notre bassin de vie, tout comme la France entière, se doit plus que jamais d'être uni », poursuit l' élu. « Ce n'est qu'ensemble, en valorisant les atouts de notre espace frontalier que je vous espère surmonterons les difficultés pour donner des raisons d'espérer à notre jeunesse, pour se former et vivre dans notre région. À l'heure des 50 ans du Traité de l'Élysée, notre diversité reste notre plus grande richesse. C'est avec cette conviction que je vous présente mes meilleurs vœux pour que 2013 soit un pas de plus vers le bonheur et la prospérité pour chacun d'entre vous. »

JUSTICE

Prison : Alain Chombart nouveau directeur

Depuis le 7 janvier, la maison d'arrêt de Sarreguemines (71 places) a un nouveau directeur. Alain Chombart, 41 ans, succède à Didier Obringer qui a rejoint la direction interrégionale de Strasbourg.

Alain Chombart, originaire de Lens (Pas-de-Calais), est le nouveau directeur de la maison d'arrêt de Sarreguemines, "le Château". Depuis 2008, le nouveau chef d'établissement était directeur de la maison d'arrêt du Puy-en-Velay (Haute-Loire). « Je me rapproche de ma région d'origine, en passant par la Belgique », confie ce petit-fils de mineurs qui a vécu dans les corons. Après une maîtrise d'économie gestion décrochée à Lille, Alain Chombart effectue son service militaire au 40^e régiment de transmissions de Thionville et effectue à cette occasion une mission en Bosnie. « C'était en 1996. J'y suis resté six mois et ce fut une expérience humaine forte », raconte le nouveau directeur. « Au retour, après avoir porté les rangs et l'uniforme, il fallait que je m'insère dans la vie active rapidement ».

En septembre 2008, Alain Chombart est nommé directeur de la maison d'arrêt de Puy-en-Velay (Haute-Loire). Il y reste quatre ans et demi avant de saisir l'opportunité de se rapprocher de son Nord natal. « J'ai choisi Sarreguemines car j'ai été informé qu'il y avait un personnel expérimenté et très compétent et que c'est un établissement où tout se passe bien. [...] C'est intéressant pour moi car il y a beaucoup de similitudes avec le Puy dans le mode de fonctionnement. Nous avions aussi à gérer la surpopulation. »

Personnel expérimenté

En septembre 2008, Alain Chombart est nommé directeur de la maison d'arrêt de Puy-en-Velay (Haute-Loire). Il y reste quatre ans et demi avant de saisir l'opportunité de se rapprocher de son Nord natal. « J'ai choisi Sarreguemines car j'ai été informé qu'il y avait un personnel expérimenté et très compétent et que c'est un établissement où tout se passe bien. [...] C'est intéressant pour moi car il y a beaucoup de similitudes avec le Puy dans le mode de fonctionnement. Nous avions aussi à gérer la surpopulation. »

Vite officier

Alain Chombart passe plusieurs concours administratifs dont celui de surveillant de l'administration pénitentiaire. Après avoir intégré l'école de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne), le lensois effectue des stages à la maison d'arrêt de Riom (Allier) et au centre de détention régional de Tarascon (Bouches-Du-Rhône). Il est ensuite successivement surveillant stagiaire à maison centrale de Poissy (Yvelines), officier stagiaire à la maison d'arrêt de Valenciennes (Nord), officier responsable du quartier des mineurs au centre pénitentiaire de Longueuesse, près de St-Omer (Pas-de-Calais), chef d'établissement par intérim à la maison d'arrêt de Dunkerque (Nord), responsable de la



Alain Chombart est le nouveau chef de la maison d'arrêt. Il se rapproche de sa région natale, le pays lensois. Photo Thierry NICOLAS

Au plan personnel, le nouveau directeur, son épouse et leurs deux enfants de 5 ans et demi et 2 ans et demi apprécient déjà la cité de la Faïence. « Nous avons des projets au Puy, je pense que nous allons pouvoir les réaliser à Sarreguemines », conclut Alain Chombart.

Odile BECKER.

Management du bien-être

Alain Chombart est « dans une période d'observation et de rencontre avec les partenaires » de la maison d'arrêt. Il explique comment il conçoit sa fonction : « J'ai fait des arts martiaux pour être bien équilibré. Pour mettre place un management du bien-être pour le personnel et les détenus. Il faut que je sois le premier en forme. C'est très important d'évoluer dans un établissement où règne l'harmonie, où l'on peut être serein et où l'on peut mettre en place les décisions de l'administration pénitentiaire en concertation. Il faut respecter pour être respecté. Il faut être juste. »

ANIMATION

Le week-end du Warndt 2013 mis sur orbite

L'Eurodistrict avait invité à la Rosselthalle de Grande-Rosselle, pour une réunion de préparation du 13^e Warndt Weekend. Pour l'occasion, des représentants de communes et d'associations diverses des deux côtés de la frontière s'étaient donné rendez-vous afin de préparer cet événement ayant encore connu un vif succès en 2012, avec plus de 60 manifestations entre Forbach et Saint-Avold, en passant par Hombourg-Haut et Creutzwald, côté mosellan et Grande-Rosselle, Völklingen ou encore Ludweiler et Karlsbrunn, côté sarrois. Sous la houlette d'Isabelle Pranon, la directrice de l'Eurodistrict et Jörg Dreistadt, maire de Grande-Rosselle, les associations ont pu faire part de leur participation à la fête. Cette 13^e édition se déroulera du 29 mai au 2 juin dans les communes du Warndt avec une cérémonie d'ouverture prévue soit au Weltkulturelbe Völklinger Hütte ou en la mine-

image de Velsen. Dans le cadre du 50^e anniversaire du traité de l'Élysée, des animations dignes de ce nom se dérouleront entre Petite-Rosselle, Grande-Rosselle jusqu'à Saint-Avold, Creutzwald soit en la quasi-totalité de la région du Warndt. Et comme le souligne Isabelle Pranon : « Nous comptons sur toutes les villes des deux côtés de la frontière afin de nous proposer des animations diverses. En sachant que le programme devra être bouclé le 19 mars et donc remis au bureau de l'Eurodistrict. » La balle est donc dans le camp des villes et associations diverses, ouvertes au tourisme, et désirant s'ouvrir vers le monde. L'Eurodistrict lui aura fait le travail préparatoire, aux communes et associations de suivre afin de développer le travail transfrontalier.

Renseignements au 0049 681 506-6101. E-mail : Lydia.Schmitz@rvsbr.de



Jörg Dreistadt, le maire de Grande-Rosselle et Isabelle Pranon la directrice de l'Eurodistrict, ont présenté les grandes lignes de l'édition 2013 du Warndt Weekend. Photo RL

ROUHLING

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira en mairie le lundi 28 janvier à 19 h 30.

Interassociations

Rouhling Interassociations tiendra son assemblée générale à l'Espace culturel et sportif le mardi 29 janvier à 20 h.

Collecte de sang

Une collecte de sang est organisée le mardi 5 février, de 15 h 30 à 18 h 45, à l'espace culturel et sportif.

Théâtre d'Achen

L'ACS a le plaisir d'accueillir le théâtre de la bonne humeur d'Achen qui nous présentera sa nouvelle pièce « Oh die Kinstler ». Il s'agit d'une comédie en patois en 3 actes. La pièce sera jouée le samedi 2 février 2013 à 20h30 et le dimanche 3 février 2013 à 14h30 à l'Espace Culturel et Sportif de Rouhling. Le rire et la bonne humeur sont garantis. Des places sont encore disponibles.

Les billets sont en vente dans les commerces de Rouhling ou sur place. Renseignement au 03 87 27 01 51 ou au 03 87 09 07 47.

HUNDLING

Houa et Eric

Samedi, le premier magistrat, Aloyse Missler, a uni les destinées d'Houa Kirouane, sans profession et d'Eric Fersing, aide-maçon. Le couple réside dans la localité. Nos félicitations



TV8

Le programme

Aujourd'hui sur TV8 Moselle-Est à 10 h, 12 h 30, 15 h, 17 h 30, 20 h, 22 h 30 :
• Météo.
• Une semaine en Moselle-Est : rétrospective des programmes de la semaine.
• La gazette : l'agenda des manifestations ; Emploi : les offres locales.
Sur Internet : www.tv8.fr

ROC-ECLERC
Pompes Funèbres
Tél. 03 87 00 20 20

PUTTELANGE-AUX-LACS

Aviculteurs

Les membres de la société avicole se réuniront le jeudi 31 janvier à 19 h au château Massing, pour établir le calendrier des manifestations.

Coupe de courant

ERDF va procéder à une coupe de courant le vendredi 6 février entre 13 h 15 et 14 h 30 à l'annexe Diefenbach et à l'AFUA.

Joyeux Compagnons

Les membres du club d'épargne les Joyeux Compagnons se retrouveront ce dimanche 27 janvier à midi au foyer de Guebrouse pour l'après-midi récréatif.

ARPA

Le prochain après-midi récréatif avec fête d'anniversaires aura lieu le 13 février à partir de 14 h au château Massing.

Théâtre

La troupe de Holving Daaler Wind donnera une représentation à l'Espace culturel le 16 février à 20 h avec sa nouvelle pièce en platt "Es geht ohne Maenner". Les billets seront en vente à la librairie Chez Angèle ou auprès des membres de la troupe.

Club de l'Amitié

L'assemblée générale du club de l'Amitié du Home des Quatre Saisons aura lieu le 21 février à 15 h en salle polyvalente. Le club organise également un après-midi carnavalesque le 8 février à 14 h au sein de l'établissement.

Bal des enfants

Le bal des enfants aura lieu le dimanche 17 février à partir de 15 h à l'Espace culturel en présence du couple princier Joffrey et Elodie.

GROSLIEDERSTROFF

Arrêté préfectoral

Suite à de nombreux abus constatés, un arrêté préfectoral interdit la pêche sur une longueur de 200 mètres linéaires répartie à raison de 100 mètres de part et d'autre de la passerelle enjambant le canal de Grosliederstroff. L'arrêté est affiché en mairie. Cette interdiction est valable jusqu'au 28 février.

Mémoire collective

Vu le succès des articles du bulletin municipal présentant certains lieux de la commune autrefois, Ginette Gillig, adjointe, s'adresse aux blihariennes et blihariens pour continuer dans cette voie. Alors, si quelqu'un a des choses à raconter sur Grosliederstroff (vie quotidienne avant, pendant et après la seconde guerre mondiale, anecdotes, explications sur les noms des rues, des quartiers, des lieux-dits etc.), Ginette Gillig propose de venir à domicile afin de prendre des notes. Ensuite, elle préparera un article et le soumettra pour accord avant de le publier. Téléphoner au 06 33 73 05 66 en dehors des heures de classe ou, en indiquant vos coordonnées, en mairie au 03 87 27 22 10.

Carnaval des enfants

La municipalité organise avec la participation de l'association culture et loisirs un carnaval des enfants. Cette fête sera animée par Claude Mélodie et aura lieu le dimanche 10 février de 14 h à 18 h à l'espace jeux et loisirs. Gâteaux, boissons, café et petite restauration sur place. Entrée libre.

Concert

En raison des conditions météorologiques, le concert du Nouvel An de la Musique municipale est reporté au dimanche 3 février à 16 h à l'espace jeux et loisirs. Les billets sont toujours valables. Les personnes, ayant des billets, mais ne pouvant pas assister au concert (non convenance de la date) peuvent se faire rembourser aux points de vente. Tous ceux, qui n'ont pas encore un billet, auront la possibilité de l'acheter le jour même du concert à partir de 15 h, ou de réserver une place par courrier électronique à l'adresse suivante : stephane.musique@orange.fr. Entrée : 12 €.